

République Française
Département : AVEYRON
Arrondissement : Millau
SALMIECH - Commune

Séance du vendredi 23 août 2024

Délibération N° DE_2024_056

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
15	13	14
Date de la convocation : 16/08/2024		
Pour	Contre	Abstention
14	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le vingt-trois août deux mille vingt-quatre, à 17 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (salle de réunions), sous la présidence de Monsieur Jean-Paul LABIT (SALMIECH).

Présents : Monsieur Jean-Paul LABIT (SALMIECH), Monsieur Robert BOS (SALMIECH), Monsieur Gilles SEGURET (SALMIECH), Monsieur Pierre CARCENAC (SALMIECH), Monsieur Simon FOURNIER (SALMIECH), Madame Muriel LAPIERRE (SALMIECH), Madame Marie-Reine RIVIERE (SALMIECH), Monsieur Alain VERNHES (SALMIECH), Monsieur René CLUZEL (SALMIECH), Monsieur Adrien COLOMB (SALMIECH), Monsieur Patrick PENNEC (SALMIECH), Monsieur Jean-Louis LAPIERRE (SALMIECH), Monsieur Thierry PALAZETTI (SALMIECH)

Représentés : Madame Cécile SAVY (SALMIECH) représentée par Monsieur Jean-Paul LABIT (SALMIECH)

Absents et Excusés : Monsieur Nathan CARCENAC (SALMIECH)

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Monsieur Simon FOURNIER (SALMIECH) est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Délibération pour la détermination du nombre de postes d'adjoints

M. le Maire rappelle que la création du nombre d'adjoints relève de la compétence du Conseil municipal.

En vertu de l'article L 2122-2 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil municipal détermine librement le nombre d'adjoints sans que celui-ci puisse excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil municipal. Ce pourcentage donne pour la commune un effectif maximum de 4 adjoints.

Suite à la démission de Monsieur René CLUZEL du poste de 2ème adjoint, il vous est proposé de porter à 3 le nombre de postes d'adjoint.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal

Date de transmission de l'acte: 24/08/2024

Date de réception de l'AR: 24/08/2024

012-211202551-DE_2024_056-DE

A G E D I

DE_2024_056

à l'unanimité des membres présents,

Décide suite à la démission de Monsieur René CLUZEL 2ème Adjoint au maire de réduire et porter au nombre de 3 le nombre de postes d' adjoints au maire.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Monsieur Jean-Paul LABIT (SALMIECH)
Président de séance



Monsieur Simon FOURNIER
(SALMIECH)
Secrétaire de séance